

# MA COMMUNE – MES ETUDES

## Bourse Communale Citoyenne d'Enseignement Supérieur



### ENGAGEMENT ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Entre l'étudiant(e),

Nom et prénom .....

Adresse : .....

.....

S'engage :

- à suivre les cours et à me présenter aux concours et examens,
- à transmettre au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre et le 31 mai de l'année d'enseignement supérieur, un justificatif de suivi d'études délivré par le responsable de l'établissement,
- à effectuer 20 heures d'actions citoyennes obligatoires avant le 31 mai 2021 et à avoir un comportement et une tenue adaptée à chaque situation.

A cet effet, une bourse de 500 € m'est allouée par le C.C.A.S. de Quincieux.

**A défaut, elle ne me sera pas versée ou je devrai la rembourser.**

**Et le Centre Communal d'Action Sociale :**

S'engage :

- à garder confidentiel le dossier fourni,
- à verser à l'étudiant le montant de la bourse accordée.

# ACTIONS CITOYENNES

L'étudiant(e) coche dans la liste, ci-dessous, trois actions citoyennes. Les dates et horaires précis lui seront communiqués ultérieurement

L'étudiant pourra demander une modification liée à des difficultés particulières, notamment de calendrier étudiant.

La commune pourra proposer de nouvelles actions en cours d'année selon les événements : inaugurations, nouvelles manifestations et se réserve le droit de proposer une autre action en cas d'un nombre d'inscrits trop élevé à certaines actions.

Dans l'exercice de son activité, l'étudiant sera encadré par un agent municipal ou les élus et aura le statut de collaborateur occasionnel du service public.

L'activité d'intérêt général devra être réalisée dans les 6 mois suivant l'acceptation de l'attribution de la bourse et avant le versement du solde.

L'activité d'intérêt général devra être réalisée avant le 31 mai.

La non-participation ou l'absence non justifiée aux actions citoyennes pourra entraîner soit une suspension de versement, soit une sortie définitive du dispositif après décision des membres du CCAS.

## Liste des actions citoyennes, non exhaustive :

- Culturel :  Médiathèque (permanence, aide aux animations, couverture de livre, rangement)
- Évènementiel :  Vœux du Maire,  Commémorations :  8 mai  11 novembre
- Manifestations communales :  Festival Saôn'Automne  Marché de Noël  Forum des associations
- Espaces verts :  désherbage, balayage, taille, plantations, nettoyage
- Social :  Repas des aînés de décembre
- Autres :  Proposition de la part de l'étudiant

A Quincieux, le.....

Signature Précédée de la mention « Lu et approuvé »

**L'étudiant(e) majeur(e)  
ou le responsable légal**

**Le Président du CCAS**